

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2020

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 55.833.766, un actif net de D : 54.904.331 et un bénéfice de la période de D : 915.998.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les disponibilités représentent au 31 Mars 2020, 23,52% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2020

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	28 355 325,985	27 147 011,034	28 389 461,106
Obligations et valeurs assimilées		25 716 887,797	27 059 170,704	25 798 348,238
Titres OPCVM		2 638 438,188	87 840,330	2 591 112,868
Placements monétaires et disponibilités		27 476 048,439	20 182 273,715	31 062 112,810
Placements monétaires	5	14 342 090,834	9 911 278,206	13 326 278,437
Disponibilités		13 133 957,605	10 270 995,509	17 735 834,373
Créances d'exploitation	6	2 391,340	2 391,340	2 391,340
TOTAL ACTIF		55 833 765,764	47 331 676,089	59 453 965,256
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	78 980,073	68 581,090	58 292,933
Autres créditeurs divers	8	850 455,051	597 874,614	896 016,123
TOTAL PASSIF		929 435,124	666 455,704	954 309,056
ACTIF NET				
Capital	9	50 789 164,547	43 665 995,811	54 963 149,272
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		3 264 797,811	2 337 868,099	403,149
Sommes distribuables de l'exercice en cours		850 368,282	661 356,475	3 536 103,779
ACTIF NET		54 904 330,640	46 665 220,385	58 499 656,200
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		55 833 765,764	47 331 676,089	59 453 965,256

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Année 2019
Revenus du portefeuille-titres	10	406 809,746	413 110,993	1 614 549,203
Revenus des obligations et valeurs assimilées		406 809,746	413 110,993	1 614 549,203
Revenus des placements monétaires	11	563 524,775	354 828,717	1 457 435,034
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		970 334,521	767 939,710	3 071 984,237
Charges de gestion des placements	12	(78 980,073)	(68 581,090)	(234 253,597)
REVENU NET DES PLACEMENTS		891 354,448	699 358,620	2 837 730,640
Autres charges	13	(25 030,061)	(21 384,211)	(83 467,248)
RESULTAT D'EXPLOITATION		866 324,387	677 974,409	2 754 263,392
Régularisation du résultat d'exploitation		(15 956,105)	(16 617,934)	781 840,387
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		850 368,282	661 356,475	3 536 103,779
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		15 956,105	16 617,934	(781 840,387)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		49 673,511	3 272,617	13 783,945
RESULTAT NET DE LA PERIODE		915 997,898	681 247,026	2 768 047,337

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Année 2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	915 997,898	681 247,026	2 768 047,337
Résultat d'exploitation	866 324,387	677 974,409	2 754 263,392
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	49 673,511	3 272,617	13 783,945
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	(1 875 823,272)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(4 511 323,458)	(5 379 150,299)	6 244 308,477
Souscriptions			
- Capital	6 125 988,568	3 382 100,755	46 506 580,180
- Régularisation des sommes non distribuables	2 696,293	107,090	9 113,973
- Régularisation des sommes distribuables	441 882,311	205 730,059	2 091 708,195
Rachats			
- Capital	(10 348 786,300)	(8 472 036,634)	(40 313 881,323)
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 556,797)	(169,049)	(5 168,535)
- Régularisation des sommes distribuables	(729 547,533)	(494 882,520)	(2 044 044,013)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(3 595 325,560)	(4 697 903,273)	7 136 532,542
ACTIF NET			
En début de période	58 499 656,200	51 363 123,658	51 363 123,658
En fin de période	54 904 330,640	46 665 220,385	58 499 656,200
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	535 222	474 899	474 899
En fin de période	494 101	425 318	535 222
VALEUR LIQUIDATIVE	111,120	109,718	109,300
TAUX DE RENDEMENT	1,67%	1,44%	6,14%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 MARS 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

La société INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2020 à D : 28.355.325,985 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		25 138 520,000	25 716 887,797	46,84%
Obligations de sociétés		22 560 200,000	23 071 749,303	42,02%
AMEN BANK ES 2017	5 000	300 000,000	316 352,000	0,58%
AMEN BANK ES 2009	10 000	333 000,000	340 296,000	0,62%
AMEN BANK ES 2010	10 000	399 700,000	415 780,000	0,76%
AMEN BANK ES 2012	20 000	600 000,000	623 584,000	1,14%
AMEN BANK ES 2016	16 000	640 000,000	653 670,400	1,19%
ATB SUB 2017	30 000	3 000 000,000	3 010 392,000	5,48%
ATL 2013-1 TF	3 000	60 000,000	63 076,800	0,11%
ATL 2013-1 TV	2 000	40 000,000	42 936,000	0,08%
ATL 2015-2 A	10 000	200 000,000	201 184,000	0,37%
ATL 2016-1 A	10 000	400 000,000	418 296,000	0,76%
ATL 2017-1 A	10 000	400 000,000	401 256,000	0,73%
ATL 2017 SUB	2 000	200 000,000	205 801,600	0,37%
ATL 2017-2 B	2 500	150 000,000	151 004,000	0,28%
ATL 2017-2 C	2 500	250 000,000	251 306,000	0,46%
ATL 2018 -1 B	2 500	200 000,000	211 358,000	0,38%
ATL 2019-1 CA	7 000	700 000,000	720 764,800	1,31%
ATTIJARI BANK SUB 2015	15 000	300 000,000	307 476,000	0,56%
ATTIJARI BANK SUB 2017	5 000	300 000,000	314 848,000	0,57%
ATTIJARI LEAS 2016-1	10 000	400 000,000	416 528,000	0,76%
ATTIJARI LEAS 2016-2	5 000	400 000,000	401 996,000	0,73%
ATTIJARI LEAS 2019-1	7 000	700 000,000	747 919,200	1,36%
BH 2009	20 000	768 000,000	781 328,000	1,42%
BH 2016-1	10 000	400 000,000	421 416,000	0,77%
BH 2019-1	5 000	400 000,000	400 524,000	0,73%
BNA 2009	10 000	333 000,000	347 112,000	0,63%
BTE 2010	20 000	200 000,000	207 344,000	0,38%
BTE 2016	5 000	200 000,000	202 104,000	0,37%
BTE 2019-1	6 000	600 000,000	611 827,200	1,11%
BTK 2009 C	5 000	166 500,000	167 600,000	0,31%
CIL 2015/2	15 000	300 000,000	307 728,000	0,56%
CIL 2016/1	12 000	480 000,000	505 257,600	0,92%
CIL 2016-2	17 000	680 000,000	684 909,600	1,25%
CIL 2017/1	3 000	180 000,000	188 342,400	0,34%
STB SUB 2019-1	10 000	1 000 000,000	1 028 456,000	1,87%
STB 2020-1	7 000	700 000,000	702 180,164	1,28%
TL SUB 2016	3 000	120 000,000	120 600,000	0,22%
TL 2015-2 A	13 500	270 000,000	271 242,000	0,49%
TL 2015-2 B	5 000	300 000,000	301 428,000	0,55%
TL 2016-1	5 000	400 000,000	424 528,000	0,77%
TL 2017-1	8 000	480 000,000	503 686,400	0,92%
TL 2017-2 B	10 000	1 000 000,000	1 009 144,000	1,84%

TL 2018 SUB A	2 500	200 000,000	203 452,000	0,37%
TL 2018 SUB B	2 500	250 000,000	254 438,000	0,46%
TLF 2020-1 TF	15 000	1 500 000,000	1 506 019,459	2,74%
UBCI 2013	3 000	60 000,000	62 728,800	0,11%
UIB 2009/1 B	20 000	666 000,000	686 736,000	1,25%
UIB 2011/1 A	15 500	310 000,000	323 106,800	0,59%
UIB SUB 2016	15 600	624 000,000	632 686,080	1,15%
Bons du trésor assimilables		2 578 320,000	2 645 138,494	4,82%
BTA 6,9-05/2022 15 ANS	600	664 320,000	641 454,408	1,17%
BTA 5,6-08/2022 12 ANS	1 000	959 000,000	1 012 617,347	1,84%
BTA 6-02/2022 12 ANS	1 000	955 000,000	991 066,739	1,81%
Titre OPCVM		2 586 971,140	2 638 438,188	4,81%
FINA O SICAV	835	87 113,752	92 436,170	0,17%
FCP BNA CAPITALISATION	15 967	2 499 857,388	2 546 002,018	4,64%
Total		27 725 491,140	28 355 325,985	51,64%
Total par rapport au total des actifs			50,79%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2020 à D : 14.342.090,834, se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	% Actif net
<u>Certificats de dépôt</u>	14 189 474,627	14 342 090,834	26,12%
Certificat de dépôt BH au 12/05/2020 à 12,00% 60 jours	1 968 627,451	1 978 428,149	3,60%
Certificat de dépôt BNA au 13/05/2020 à 11,50% 100 jours	2 438 088,829	2 472 900,026	4,50%
Certificat de dépôt BNA au 04/05/2020 à 10,99% 50 jours	1 975 944,951	1 983 563,490	3,61%
Certificat de dépôt BTE au 12/05/2020 à 12,00% 70 jours	1 472 638,436	1 483 821,111	2,70%
Certificat de dépôt BTE au 21/04/2020 à 12,00% 90 jours	1 953 398,058	1 989 403,973	3,62%
Certificat de dépôt ENDA au 05/08/2020 à 11,95% 190 jours	1 428 806,783	1 451 824,922	2,64%
Certificat de dépôt UIB au 27/04/2020 à 9,81% 60 jours	1 480 695,626	1 491 557,812	2,72%
Certificat de dépôt UIB au 30/04/2020 à 9,81% 90 jours	1 471 274,493	1 490 591,351	2,71%
TOTAL	14 189 474,627	14 342 090,834	26,12%
Pourcentage par rapport au total des actifs			25,69%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 31 mars 2020 un solde de D : 2.391,340 contre un solde de D : 2.391,340 à la même date de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2020</u>	<u>31/03/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Sommes à encaisser par l'UIB	2 391,340	2 391,340	2 391,340
Total	<u>2 391,340</u>	<u>2 391,340</u>	<u>2 391,340</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2020 à D : 78.980,073 contre D : 68.581,090 au 31/03/2019 et s'analyse comme suit :

	<u>31/03/2020</u>	<u>31/03/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Gestionnaire	68 980,073	58 581,090	58 292,933
Dépositaire	<u>10 000,000</u>	<u>10 000,000</u>	-
Total	<u>78 980,073</u>	<u>68 581,090</u>	<u>58 292,933</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2020 à D : 850 455,051 contre D : 597 874,614 au 31/03/2019 et s'analyse comme suit :

	<u>31/03/2020</u>	<u>31/03/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Redevance du CMF	4 690,078	3 955,256	4 219,037
Dividendes à payer	824 775,574	572 529,747	857 370,902
Commissaire aux comptes	3 504,820	4 487,670	18 200,000
Rémunération Président du Conseil	823,529	823,529	823,529
Jetons de présence	14 975,623	14 564,088	13 200,000
Retenue à la source	961,650	970,104	1 602,655
TCL	674,077	494,520	600,000
Autres	49,700	49,700	-
Total	<u>850 455,051</u>	<u>597 874,614</u>	<u>896 016,123</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 mars 2020, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	54 963 149,272
Nombre de titres	535 222
Nombre d'actionnaires	965

Souscriptions réalisées

Montant	6 125 988,568
Nombre de titres émis	59 654
Nombre d'actionnaires nouveaux	32

Rachats effectués

Montant	(10 348 786,300)
Nombre de titres rachetés	(100 775)
Nombre d'actionnaires sortants	(128)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	49 673,511
Régularisation des sommes non distribuables	(860,504)

Capital au 31-03-2020

Montant	50 789 164,547
Nombre de titres	494 101
Nombre d'actionnaires	869

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2020 à D : 406.809,746 contre D : 413.110,993 pour la même période de l'exercice 2019 se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2020	du 01/01 au 31/03/2019	Année 2019
<u>Revenus des obligations</u>	<u>375 415,993</u>	<u>382 061,919</u>	<u>1 488 628,896</u>
- Intérêts	375 415,993	382 061,919	1 488 628,896
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>31 393,753</u>	<u>31 049,074</u>	<u>125 920,307</u>
- Intérêts des BTA	31 393,753	31 049,074	125 920,307
TOTAL	406 809,746	413 110,993	1 614 549,203

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2020 à D : 563.524,775 contre D : 354.828,717 pour la même période de l'exercice 2019, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2020	du 01/01 au 31/03/2019	Année 2019
Intérêts des dépôts à vue	237 187,005	174 291,111	724 975,189
Intérêts des certificats de dépôts	326 337,770	180 537,606	732 459,845
TOTAL	563 524,775	354 828,717	1 457 435,034

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2020 à D : 78.980,073 contre D : 68.581,090 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2019 et se détaillent ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2020	du 01/01 au 31/03/2019	Année 2019
Rémunération du gestionnaire	68 980,073	58 581,090	224 253,597
Rémunération du dépositaire	10 000,000	10 000,000	10 000,000
TOTAL	78 980,073	68 581,090	234 253,597

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2020 à D : 25.030,061 contre D : 21.384,211 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2020	du 01/01 au 31/03/2019	Année 2019
Redevance du CMF	13 795,554	11 715,769	44 849,235
Commissaire aux comptes	4 537,533	4 630,702	18 343,032
Rémunération Président du Conseil	705,882	1 479,420	4 235,292
Jetons de présence	1 795,066	1 775,340	7 200,000
TCL	3 395,858	1 782,875	6 525,115
Autres	800,168	0,105	2 314,574
TOTAL	25 030,061	21 384,211	83 467,248

Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de l' "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.